



LES RENDEZ-VOUS DE Lectures et Conférences 2026

Saint-Palais
En Terres du Haut Berry



Dimanche 1^{er} /02
17h

Maison des Associations

**Lecture théâtralisée
et musicale**

1905 : une loi !

d'après le téléfilm de François Hanss

Histoire d'une séparation



Adaptation : Georges Buisson

avec M.Braun – Y.Blet ou G.Buisson –
Y.Bourdon – JF.Chabenat – JP.Gallien –
A.giraud – Ph.Paillard

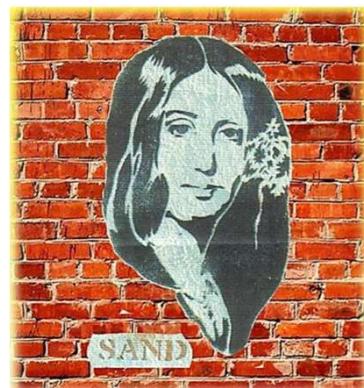
Percussions : Roby Rousselot

Dimanche 8/03
17h

Maison des Associations

Conférence à 2 voix

George Sand
*Une écrivaine
engagée dans son siècle*



Conception : Georges Buisson
avec M.Braun – JP.Gallien

Dimanche 26/04
17h

Maison des Associations

**Lecture théâtralisée
et musicale**



d'après les témoignages
d'habitant(e)s
de Bourges

Montage-Adaptation Georges Buisson
avec M.Chavot – M.Colomb – E.Savel
Y.Blet ou JP.Gallien – Y.Bourdon
A.Giraud
Musique Roby Rousselot

Dimanche 7/06
17h

Maison des Associations

**Lecture théâtralisée
et musicale**

**"Oui
Madame!"**

d'après *Fin de service*
de Yves Garnier



Adaptation J.Pierre Gallien

avec M.Braun
JP. Gallien

Musique Roby Rousselot

"Oui

Madame !"

C'est un huis-clos singulier ! Dans une maison, malmenée par la tempête, au bord de la mer, Madame, exigeante, impétueuse et capricieuse comble l'ennui en humiliant son fidèle domestique Gork. Ils attendent l'improbable incarnation de leurs chimères.

Les personnages de cet étrange huis-clos nous content leurs singulières histoires.

Au rythme d'un tango tragique, les sarcasmes fusent et la folie guette à tout moment... Cette lecture restitue habilement un étrange huis-clos dans lequel chaque personnage tente de se révéler à l'autre...

Yves Garnier, ancien professeur de lettres, après un passage au conservatoire de Nantes, devient comédien et auteur dramatique. Il publie *Fin de service* en 1994.

1939-1945

Ils ne sont plus très nombreux, les derniers témoins de cette seconde guerre mondiale...

Plusieurs d'entre eux ont accepté de confier leurs souvenirs au cours d'entretiens organisés par la municipalité de Bourges. Ces témoignages ont été soigneusement retranscrits. De cette expression, une adaptation fidèle a été réalisée par l'association Paroles Publiques.

Celles et ceux qui racontent étaient alors de très jeunes enfants : trois, six, dix ans au maximum. Ce sont donc des souvenirs lointains qui disent, avec beaucoup de précision, la déclaration de la guerre, l'exode, l'occupation et enfin la libération tant espérée.



Briand



Allard



Jaurès

« Gork !

- *Oui, Madame !*
- *Vous êtes un salaud !*
- *Oui, Madame !*
- *Un jour, je vous ferai payer toutes vos saloperies !* »

George Sand

Une écrivaine engagée dans son siècle

Cette conférence-lecture à deux voix présente George Sand, en femme libre et engagée. Elle aborde, pour mieux la comprendre, son enfance, sa jeunesse, son éducation, ses combats personnels, mais aussi ceux qu'elle mena publiquement pour une société plus juste et plus humaine.

George Sand a puisé ses convictions dans la singulière éducation qu'elle reçut, puis dans toute une série de rencontres qui se montrèrent déterminantes dans la construction de sa pensée.

Son œuvre, dense et diversifiée, est le reflet des idées qu'elle défendit toute sa vie et, en premier lieu, son engagement sans faille pour la République.



Paul Doumer



Gayraud



Baudry d'Asson

1905 une loi !

Cette lecture reprend les principales interventions qui se sont échangées en 1905, à la Chambre des députés, au sujet de la loi de séparation entre les Églises et l'État... Un débat fleuve !

Les principaux leaders politiques vont se succéder à la tribune pour défendre avec acharnement leurs points de vue :

A gauche, Aristide Briand, rapporteur de la loi, Maurice Allard et Jean Jaurès. A droite, l'abbé Hippolyte Gayraud et le comte de Baudry d'Asson. Ce sont de véritables joutes oratoires qui nous laissent entrevoir la richesse des discours politiques de cette époque.

Ce sont surtout tous les enjeux du principe de laïcité qui s'expriment dans ces propos. La loi finira par être adoptée par 341 voix pour et 233 contre. Elle sera promulguée le 9 décembre 1905, soit 120 ans jour pour jour, avant la date de cette lecture.

Saint-Palais
En Terres du Haut Berry

LES RENDEZ-VOUS DE

